

« Nos écoles publiques sont près de chez vous, leurs services sont gratuits et de grande qualité. Nous offrons près de 90 programmes différents! Les parents peuvent faire entendre leur voix en siégeant aux conseils d'établissement et divers comités. L'école publique, c'est le meilleur choix! »

**Jean-Marc Laflamme, président**

« Les enseignants et le personnel de l'école secondaire Le Sommet sont vraiment à leur place, ils sont passionnés et donnent le goût de réussir. Ma fille est très bien encadrée! »

**Nadine Bisson, maman**

« Mon école propose un grand choix de programmes, ce qui est très motivant. Les enseignants m'ont transmis un bagage incroyable, ils m'ont donné confiance en moi. »

**Audrey Vézina, finissante de l'école secondaire Le Sommet**

« En embauchant du personnel compétent, en gérant efficacement les ressources financières, en assurant un transport scolaire sécuritaire et par bien d'autres actions, nos services administratifs sont dédiés pour l'avenir des enfants qui nous sont confiés. »

**Serge Pelletier, directeur général**

### À LIRE DANS CE NUMÉRO :

**Rapport annuel  
2012/2013**

**Admission et inscription  
des élèves**

**Un emploi pour vous  
à la Commission  
scolaire!**

Madame,  
Monsieur,

La saine gestion des fonds publics vous tient à cœur. C'est une préoccupation que nous partageons. Nous avons donc pensé vous remettre un résumé de notre année financière 2012-2013, qui va droit au but. Parce que notre organisation a des valeurs qui ressemblent aux vôtres : la transparence, la rigueur et l'équité.

Un autre point commun entre vous et la Commission scolaire? Notre souci d'offrir des services éducatifs exceptionnels aux enfants. Dans nos écoles publiques, et

au centre administratif, notre personnel travaille passionnément pour que chaque élève ait accès à la réussite. C'est notre volonté, et notre devoir.

**La Commission scolaire est une organisation près de vous.** Nos objectifs sont inspirés de vos attentes. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour échanger, et nous aider à faire évoluer nos services : [sic@csdps.qc.ca](mailto:sic@csdps.qc.ca).

**Jean-Marc Laflamme**  
Président

**Serge Pelletier**  
Directeur général

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Commission scolaire des  
Premières-Seigneuries  
643, avenue du Cénacle  
Québec (Québec) G1E 1B3  
Téléphone : 418 666-4666  
[csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca)

Pour information et commentaires :  
[sic@csdps.qc.ca](mailto:sic@csdps.qc.ca)

Rédaction et coordination :  
Secrétariat général et  
Direction de l'information et  
des communications

ISSN : 1918-6797

Tirage : 100 000 exemplaires



30 % recyclé

## UN EMPLOYEUR IMPORTANT

Notre commission scolaire embauchait  
5 394 employés en 2012-2013.

## NOS INVESTISSEMENTS MAJEURS

6,3 M\$ en 2012-2013, pour des travaux  
d'entretien de 21 bâtiments

*Ce montant inclut une première tranche de  
110 000 \$, sur un projet total de 7,7 M\$  
à terme, afin de construire un 3<sup>e</sup> bâtiment  
pour l'école primaire du Bois-Joli et du Bocage,  
à Boischatel.*

## NOTRE CLIENTÈLE SCOLAIRE

L'arrivée de nouvelles familles sur  
notre territoire impliquera notamment  
la construction d'écoles primaires ainsi que  
l'organisation du transport scolaire  
et des services éducatifs. Des défis à  
relever pour plusieurs années!

	2012 /2013
Préscolaire 4 ans (incluant le programme Passe-Partout)	937
Préscolaire 5 ans	2 149
Primaire	11 227
Secondaire	7 767
Formation professionnelle (élèves équivalent temps plein)	2 235
Formation générale des adultes (élèves équivalent temps plein)	918
<b>TOTAL</b>	<b>25 233</b>

## DES ÉCOLES MOINS ÉNERGIVORES

Depuis 2009, notre Service des ressources  
matérielles a révisé les systèmes mécaniques  
de cinq écoles secondaires, ce qui nous fera  
réaliser des économies appréciables.

## NOTRE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les commissaires prennent des  
décisions pour maintenir la  
qualité des services éducatifs de  
nos écoles, s'assurent que les  
ressources matérielles et financières  
sont bien réparties entre les  
établissements et soutiennent le  
développement socioéconomique  
de la région. En 2012-2013, le  
comité d'éthique et de déontologie  
qui s'applique aux commissaires  
n'a été saisi d'aucune plainte.



### PAR CIRCONSCRIPTION

7 Beauport **Jean-Marc Laflamme, président** 13 Beauport **Huguette L. Parent, vice-présidente** 1 Côte-de-Beaupré **François Renaud**  
2 Côte-de-Beaupré **Marie-Josée Fortin** 3 Île d'Orléans **Martin Deschênes** 4 Boischatel et Beauport **Benoît Côté**  
5 Beauport **Clément Turcotte** 6 Beauport **Luc Dufresne** 8 Beauport **Denys Brousseau** 9 Beauport **Jean-François Bolduc**  
10 Beauport **Lyne Villeneuve** 11 Beauport **Brigitte Rodrigue** 12 Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval **Hélène Chabot**  
14 Charlesbourg **René Dion** 15 Charlesbourg **Daniel Racine** 16 Charlesbourg **Fernand Boutet** 17 Charlesbourg **Michel Bélanger**  
18 Charlesbourg **Bernard Brassard** 19 Charlesbourg **Marie-France Painchaud** 20 Charlesbourg **Fernand Veer**  
21 Charlesbourg **Christiane Dompierre** 22 Charlesbourg **Catherine Ratté** 23 Lac-Saint-Charles **Danielle Bolduc**  
24 Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Delage, Charlesbourg **Hélène Napert** 25 Lac-Beaupré **Yvon Blanchet**  
A Commissaire - parent (primaire) **Nancy Bédard** B Commissaire - parent (secondaire) **François Bilodeau**

## NOS RÉSULTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

	Résultats réels 2013
<b>REVENUS</b>	
Subventions	216 070 388 \$
Taxe scolaire	35 210 529 \$
Autres revenus	30 831 924 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>282 112 841 \$</b>

	Résultats réels 2013
<b>DÉPENSES</b>	
Activités d'enseignement et de soutien	233 346 621 \$
Activités administratives et relatives aux immeubles	48 401 366 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>281 747 987 \$</b>

**SURPLUS DE L'EXERCICE\* : 364 854 \$**

Nos résultats financiers détaillés sont  
disponibles au csdps.qc.ca

\* Le surplus de l'exercice comprend les résultats des  
établissements ainsi que la variation des provisions  
pour avantages sociaux futurs (vacances, maladies,  
etc.).

## LES TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES AUX ÉPREUVES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)

Nos élèves sont notamment doués pour les langues et les sciences. Nous les aidons à  
maintenir le cap et à s'améliorer!

Matières dont la réussite est obligatoire pour l'obtention du diplôme	Taux moyen de la CS des Premières-Seigneuries	Taux moyen de la province
Français (écriture)	86 %	82,8 %
Anglais	De base (oral) : 96,8 % De base (écriture) : 94,3 % Enrichi (compréhension) : 98,8 % Enrichi (écriture) : 98,8 %	De base (oral) : 96,8 % De base (écriture) : 94,1 % Enrichi (compréhension) : 96,9 % Enrichi (écriture) : 98 %
Mathématique	Culture, société et technique : 78,4 % Technico-science : 62,5 % Sciences naturelles : 78,9 %	Culture, société et technique : 68,9 % Technico-science : 75 % Sciences naturelles : 81,2 %
Sciences	Théorie : 84,2 % Application technologique et scientifique : 86,5 %	Théorie : 81 % Application technologique et scientifique : 83,3 %
Histoire	75,4 %	90,9 %

## NOTRE PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Le rôle de la protectrice de l'élève, M<sup>me</sup> Charline Roy, est de soutenir les parents et les élèves insatisfaits de l'examen d'une plainte déposée à la Commission scolaire, ou du résultat de cet examen. Pour plus d'information et consulter son rapport annuel complet : [csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca).

En 2012-2013, des 45 demandes reçues, 10 ont nécessité son intervention. Deux plaintes ont fait l'objet d'un rapport au conseil des commissaires. C'est en majorité des parents du primaire qui ont sollicité son aide, sur des sujets divers (intimidation, transport scolaire, services aux élèves HDAA, transferts d'élèves, mesure disciplinaire imposée à un élève, etc.).



## NOTRE CONVENTION DE PARTENARIAT

À l'instar des autres commissions scolaires du Québec, la Commission scolaire des Premières-Seigneuries a une convention de partenariat, pour cinq ans, avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pour la concrétiser, une convention de gestion et de réussite est établie annuellement avec chacun des établissements, en fonction des résultats des élèves.

### BUTS MINISTÉRIELS À ATTEINDRE POUR NOTRE COMMISSION SCOLAIRE :

- Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans;
- Améliorer la maîtrise de la langue française;
- Améliorer la réussite et la persévérance scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA);
- Améliorer l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements;
- Augmenter le nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.

En 2012-2013, l'évaluation de l'atteinte de ces buts est satisfaisante. Pour en savoir plus, consultez notre rapport annuel complet, au [csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca).

## NOTRE « DÉCLARATION DE SERVICES À LA CLIENTÈLE »

On retrouve ce document au [csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca). Nous y détaillons nos engagements (offre de service, communications, etc.) et y abordons le délai de traitement de certaines demandes.

## NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

En juin 2012, la Commission scolaire se dotait d'un nouveau plan stratégique. Nos deux grandes orientations : augmenter les taux de réussite et la persévérance scolaire, ainsi qu'assurer la qualité des services, d'ici 2017. **En 2012-2013, certaines réalisations liées au plan sont marquantes...** on peut en savoir plus dans la version complète de notre rapport annuel! ([csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca))

- La recherche le démontre : bien maîtriser la lecture est un gage de réussite. Nos enseignants, professionnels à la pédagogie et orthopédagogues ont eu des formations sur les pratiques efficaces **pour l'apprentissage de la lecture.**
- Afin de favoriser l'intégration sociale et économique de nos **élèves immigrants** de 16 ans et plus, une offre de cours au Centre de formation générale des adultes a été développée.
- La **violence et l'intimidation** ne sont pas tolérées dans nos établissements. Nous avons formé et soutenu notre personnel quant à l'élaboration de leur plan pour lutter contre ces problématiques.

- Le secondaire est parfois abstrait pour certains jeunes. Nous avons poursuivi notre travail pour leur bâtir des **parcours sur mesure**, donnant la chance aux élèves de 4<sup>e</sup> secondaire de commencer un programme de formation professionnelle.
- Pour mieux baliser nos pratiques, nous avons élaboré deux politiques importantes, concernant l'utilisation des **médias sociaux** et quant à un **code d'éthique et des règles de conduite.**
- Un sondage sur le taux de satisfaction de notre personnel a été réalisé.
- Deux **vidéos promotionnelles**, qui dressent un portrait coloré de nos écoles primaires et secondaires, ont été diffusées auprès des parents, sur notre site Internet et les réseaux sociaux.

## NOS ACTIONS POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

De janvier à juin 2013, quelques cas ont été traités dans certains de nos établissements. Ces cas ont été pris en charge par les directions d'établissement. Aucun dossier n'a été transmis à la protectrice de l'élève. Des actions réparatrices ont été effectuées par les élèves aux comportements inacceptables; les parents, tant des auteurs d'actes que des victimes, ont été rencontrés, et des mesures de protection des victimes ou des témoins ont été mises en place. En matière de prévention, les écoles ont, entre autres, instauré les mesures suivantes :

- Programme de prévention mis en place par l'animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire;
- Atelier sur la cyberintimidation, par le policier éducateur;
- Groupes d'élèves effectuant de la prévention sur l'heure du midi et aux pauses, au secondaire;
- Signets et bracelets pour contrer l'intimidation et la violence.

Notons que la Commission scolaire a élaboré une Politique sur l'utilisation des médias sociaux (violence et cyberintimidation), qui entrera en vigueur à l'hiver 2014.



Notre Fondation a remis 58 340 \$ en 2012-2013, afin de soutenir les projets de nos écoles, et souligner l'excellence de certains jeunes! Pour faire un don : [csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca).

# AVIS PUBLIC

## ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES 2014-2015

### 3 AU 7 FÉVRIER 2014



#### ÂGE D'ADMISSION

- Cinq ans révolus avant le 1<sup>er</sup> octobre 2014 pour les élèves de l'enseignement préscolaire (maternelle).
- Six ans révolus avant le 1<sup>er</sup> octobre 2014 pour les élèves du primaire.

#### INSCRIPTION À L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE (MATERNELLE)

#### INSCRIPTION DE NOUVEAUX ÉLÈVES AU PRIMAIRE OU AU SECONDAIRE

#### INSCRIPTION DE NOUVEAUX ÉLÈVES AU SERVICE DE GARDE

Les parents doivent se présenter du 3 au 7 février 2014 à l'école de leur quartier. Toutes les écoles de notre commission scolaire seront ouvertes jusqu'à 19 h, le mercredi 5 février 2014. Veuillez apporter les documents suivants :

- L'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil;
- Une preuve de résidence sur le territoire de la Commission scolaire (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève);
- La carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ) de l'enfant;
- Les coordonnées téléphoniques des personnes à contacter en cas d'urgence.

#### INSCRIPTION D'ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT DÉJÀ UNE DE NOS ÉCOLES ET QUI POURSUIVRONT AU PRIMAIRE OU EN 1<sup>RE</sup> ANNÉE DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE (1<sup>RE</sup> SECONDAIRE)

Ces élèves recevront un formulaire personnalisé par leur enseignant. Les parents devront le retourner rempli et signé à l'école, au plus tard le 7 février 2014.

#### INSCRIPTION D'ÉLÈVES EN 2<sup>E</sup> ANNÉE DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE (2<sup>E</sup> SECONDAIRE) OU AU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE (3<sup>E</sup>, 4<sup>E</sup> ET 5<sup>E</sup> SECONDAIRE)

L'inscription se fera par le choix de cours. Chacune des écoles secondaires procédera à l'opération « Choix de cours » à la suite de la parution du deuxième bulletin de l'année scolaire en cours (mars 2014).

Pour plus d'information sur l'admission et l'inscription, veuillez contacter votre école de quartier.

#### INSCRIPTION AU PROGRAMME PASSE-PARTOUT (pour les enfants qui auront 4 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2014)

Ce programme est offert gratuitement aux enfants de 4 ans et à leurs parents qui résident sur le territoire de la Commission scolaire. Il se déroule de septembre 2014 à mai 2015 :

- Huit rencontres parents / enfants (une fois par mois)
- Huit ateliers enfants uniquement (une fois par mois)

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter au secrétariat de l'école de votre quartier, du 3 au 7 février 2014, avec les documents suivants :

- L'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil;
- Une preuve de résidence sur le territoire de la Commission scolaire (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève);
- La carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ) de l'enfant.

Pour plus d'information sur le programme Passe-Partout : 418 666-4666, poste 6014

Pour en  
savoir plus :  
[csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca)

## À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?



### UN MILIEU INSPIRANT

JOIGNEZ UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE.  
VOTRE EXPERTISE EST IMPORTANTE  
POUR LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES!

Notre service des ressources humaines recrute pour les emplois suivants :

PSYCHOLOGUE

ORTHOPHONISTE

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT  
AU PRIMAIRE ET SECONDAIRE

ÉDUCATRICE OU ÉDUCATEUR  
EN SERVICE DE GARDE

PERSONNEL DE SOUTIEN ADMINISTRATIF

OUVRIER D'ENTRETIEN

SURVEILLANTE OU SURVEILLANT D'ÉLÈVES

PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ  
AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN  
DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- Administration
- Éducation spécialisée
- Informatique
- Service de garde

Postes réguliers et remplacements disponibles selon les corps d'emploi

Avantages sociaux intéressants (fonds de pension, assurances collectives, vacances, etc.).

Possibilité de travail à temps plein et temps partiel

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à présenter leur candidature.

POUR PLUS D'INFORMATION  
OU POSER VOTRE CANDIDATURE  
[csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca)

## INSCRIPTION À L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE 4 ANS (MATERNELLE 4 ANS)

Nous sommes en attente du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant les modalités d'organisation pour 2014-2015. Dès février 2014, nous vous invitons à surveiller notre site Internet, au [csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca), pour connaître tous les détails.